SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : COMMUNE DE ZE

Objet : Construction des bureaux des arrondissements de Koundokpoé (lot1), Dodji-Bata (lot2) et de Tangbo (lot3). **(RELANCE DES LOTS 2 ET 3)**

Référence SIGMAP : T_ST_74103

Avis n° : AOO N° 3/001/T_ST_74103/C-ZE/PRMP/COE/CCMP/SP-PRMP du 15/10/2023

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Commune de Zè publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 14 mars 2023 et suite à la décision N°2023-130/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRAJ/SA du 12 septembre 2023 de l'ARMP.
2. La Commune de Zè a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget du Fonds d'Appui au Développement des Communes (FADeC), afin de financer le renforcement des services, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la Construction des bureaux des arrondissements de Koundokpoé (lot1), Dodji-Bata (lot2) et de Tangbo (lot3). (Relance des LOT 2 et 3).
3. La Commune de Zè sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

   Lot 2 : la Construction des bureaux des arrondissements de Dodji-Bata

   Lot 3 : la Construction des bureaux des arrondissements de Tangbo

Les LOTS seront attribués séparément. Un candidat peut soumissionner pour un ou plusieurs LOTS mais ne peut être attributaire que d'un (01) LOT.

4. LES EXIGENCES EN MATIERE DE QUALIFICATION SONT :

a. Pour les anciennes entreprises (valable pour les deux lots)

• Capacité technique et expériences

- Être une entreprise ou groupement d'entreprises régulièrement immatriculée Être une entreprise régulièrement constituée et installée au Bénin, en règle vis-à-vis de la législation en vigueur, spécialisée dans le domaine des BTP et attesté par le RCCM ou les statuts ;
- fournir la liste d'au moins deux (02) prestations similaires déjà exécutées suivie des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé pour les cinq (05) dernières années (2018, 2019, 2020, 2021 et 2022).

Un projet est considéré comme similaire lorsqu'il porte sur la construction de bâtiments d'un montant supérieur ou égal à trente millions (30 000 000) francs CFA.

- disposer par lot d'un conducteur des travaux de niveau d'au moins BAC+3 en génie civil ayant au moins cinq (05) ans d'expérience dont trois (03) ans en construction de bâtiments avec au moins deux (02) missions similaires au cours de cette période et d'un Chef de chantier de niveau d'au moins DTI en génie civil ou équivalent ayant une expérience de quatre (04) ans au moins dont deux (02) ans en construction de bâtiment avec au moins une (01) mission similaire au cours de cette période.

L'omission d'un personnel entraine le rejet de l'offre. Tout personnel sans curriculum vitae ou tout curriculum vitae non signé du titulaire ne sera pas pris en compte et l'offre concernée sera rejetée.

Les expériences professionnelles doivent être validées par les attestations de travail légalisées ainsi que les diplômes.

• Capacité financière·

Le soumissionnaire doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

• Fournir son bilan (état financier) d'activités des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) délivré par un Expert-Comptable portant la mention de la DGID en copie certifiée conforme ;

NB : Les pages portant la certification de la DGI et de l'Expert-Comptable ou Comptable agréé doivent être en original ou en copies légalisées dans l'offre originale.

• Avoir par lot, un chiffre d'affaires moyen des activités de travaux des trois dernières années égales à : 45 000 000 F CFA

• fournir pour chaque lot, la preuve de capacité financière de : 10 170 000 F CFA.

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore 03 années d'existence (valable pour les deux lots)

• Capacité technique et d'expériences

- Être une entreprise régulièrement constituée et installée au Bénin, en règle vis-à-vis de la législation en vigueur, spécialisée dans le domaine des BTP et attesté par le RCCM ou les statuts ;

- disposer pour tous les lots d'un Directeur Technique, Ingénieur des Travaux en Génie Civil ou équivalent ayant au moins (10) ans d'expérience dont (06) ans en construction de bâtiments avec au moins (05) missions similaires au cours de cette période et par lot : d'un conducteur des travaux de niveau d'au moins BAC+3 en Génie civil ayant au moins (07) ans d'expérience dont (05) ans en construction de bâtiments au moins (03) missions similaires au cours de cette période ; et d'un Chef de chantier de niveaux d'au moins DTI en Génie Civil ou équivalent ayant une expérience de (05) ans au moins dont (04) ans en construction de bâtiment avec au moins (02) missions similaires au cours de cette période (CV+ diplôme légalisé faisant foi).

L'omission d'un personnel entraine le rejet de l'offre. Tout personnel sans curriculum vitae ou tout curriculum vitae non signé du titulaire ne sera pas pris en compte et l'offre concernée sera rejetée.

Les expériences professionnelles doivent être validées par les attestations de travail légalisées ainsi que les diplômes.

• Capacité financière

Les entreprises naissantes devront fournir leur bilan d'ouverture délivré par un Expert-Comptable portant la mention de la DGID en copie certifiée conforme et le bilan de leurs années d'exercice en copie certifiées conformes ;

- fournir pour chaque lot, la preuve de capacité financière de : 10 170 000 F CFA ;

- fournir une attestation d'assurance des risques professionnels couvrant toute la durée des travaux.

NB : Les pages portant la certification de la DGI et de l'Expert-Comptable ou Comptable agréé doivent être en original ou en copies légalisées dans l'offre originale.

L'attribution du marché se fera à l'offre évaluée conforme et économiquement la plus avantageuse.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de **cinq (05) mois par lot**.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles

et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics de la Commune de Zè BP 44 Zè, Tél : 96 42 53 90 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics à l'adresse mentionnée ci-après : Commune de Zè BP 44 Zè, Tél : 64 42 06 04 de 08 heures à 12 heures et de 15 heures à 17 heures.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet de l'appel d'offre à compter du 19/12/ 2023. Le dossier d'appel d'offre en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat de la PRMP de Zè BP 44 Zè, Tél : 64 42 06 04 de 08 heures à 12 heures et de 15 heures à 17 heures. Le dossier d'appel d'offre sera adressé aux candidats à leurs frais par voie électronique. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

VISA D'ENREGISTREMENT
CELLULE DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS
COMMUNE DE ZE

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après Secrétariat de la PRMP de Zè BP 44 Zè, Tél : 64 42 06 04 au plus tard le 03/ 01/ 2023 à 10 heures 00 minute. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : Salle de réunion Mairie Zè, le 03/01/2023 à 10h30min, heure locale.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de : 255 000 francs CFA par lot.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix **(90)** jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Zè, le 18/12/...2023

Département de l'Atlantique
La Personne Responsable des Marchés Publics (P R M P)
Commune de Zè

La Personne responsable des marchés publics par intérim,

Kumi Amen DOVI